

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Band: 17 (1971)
Heft: 11

Artikel: Partis politiques suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Partis politiques suisses	2
Les sports en Suisse	5
La Suisse au fil des jours	6
Nouvelles du Secrétariat des Suisses de l'étranger	8
Communications officielles	9
Vers la 8ème révision de l'AVS/AI	10
Service Suisse des Ondes courtes	11
Activité dans les différentes communautés suisses	12
Aperçu sur le 49e Congrès des Suisses de l'étranger	17
Economie	20
Tourisme	22

Chers lecteurs, chers abonnés,

La Commission d'information des Suisses de l'étranger a décidé, en accord avec le Département politique fédéral, le Secrétariat des Suisses de l'étranger et la rédaction du «*Messenger suisse*», d'envoyer le présent numéro à tous les Suisses de France, du Maghreb et de quelques autres pays d'Afrique et d'Asie, en lieu et place des différents bulletins consulaires. Les communications officielles des Ambassades, Consuls généraux et Consuls se trouvent désormais insérées dans cette revue.

Aux six éditions locales françaises s'ajoutent dorénavant celles destinées à nos compatriotes d'Afrique et d'Asie. Il sera ainsi possible de tenir compte, dans une large mesure, des particularités régionales.

Le rôle des partis

Les partis jouent un grand rôle lors des élections des membres de notre Parlement, surtout par le fait que nous appliquons le système proportionnel, introduit en 1919, ce qui garantit une juste représentation également des petits partis. Toutefois, même en Suisse, peu de personnes connaissent effectivement les partis et pas même le 10% des citoyens en fait partie, peut-être parce que nous vivons dans une démocratie directe aux droits civiques très étendues, où les décisions matérielles sont au centre de la politique et non les tendances doctrinaires. Ainsi, les citoyens doivent se prononcer personnellement sur les problèmes les plus divers tels que l'interdiction des cartels, la lutte contre la spéculation foncière, l'augmentation des droits de douane sur l'essence ou l'imposition sur l'alcool, etc. Bon nombre d'électeurs ont le sentiment que les partis n'exercent qu'une mission accessoire et il n'est effectivement pas rare que lors d'une votation les citoyens prennent une décision à l'encontre de l'avis de tous les partis. Mais de là à déduire que les partis sont démunis de toute influence irait vraiment trop loin. En Suisse, comme dans tous les autres pays démocratiques, les partis sont les institutions permettant à des groupes de citoyens d'influencer dans une certaine mesure les décisions politiques. En ce qui concerne les députés, le citoyen fait en général son choix en fonction des programmes que les partis présentent et ce ne sont vraiment que les personnalités particulièrement marquantes qui sont élues uniquement à cause de leurs qualités personnelles.

La pluralité des partis

La pluralité des partis a toujours été une des caractéristiques de la Suisse, ceci au contraire

d'autres pays où l'alternance au pouvoir de deux seuls partis est en vigueur, donnant alors le pouvoir unique au parti vainqueur. En 1848, le premier Parlement, constitué lors de la création de la Confédération suisse moderne, comptait déjà des représentants de trois partis, aussi bien au Conseil National qu'au Conseil des Etats (les Radicaux, les Libéraux et les Conservateurs catholiques). Aujourd'hui, on y trouve des délégués de 8 partis, auxquels il convient d'ajouter un représentant indépendant qui pourrait devenir le leader d'un nouveau groupe parlementaire ayant principalement son activité sur la lutte contre la surpopulation étrangère et l'indépendance du parlement vis-à-vis des groupements d'opposition (mouvement républicain suisse).

Quels sont ces partis et quels sont leurs buts (dans l'ordre d'importance de leur représentation au Conseil National)

I. Le parti socialiste (sozialistische Partei der Schweiz)

Début d'un parti socialiste national: 1870, création: 1887

Les sièges: 51 au Conseil National, 2 au Conseil des Etats

Les journaux principaux:

AZ (Zurich)

Tagwacht (Berne)

«Le peuple/La Sentinelle» (La Chaux-de-Fonds) vient de disparaître.

Les cantons principaux: Berne, Schaffhouse, Bâle Ville, Argovie

Les points principaux du programme:

1. arriver à une pension populaire et à une assurance-maladie sociale

2. promouvoir l'initiative des syndicats pour une participation à la gestion d'entreprise

II. Le parti radical démocratique suisse (freisinnig-demokratische Partei der Schweiz)

Création du parti national: 1894.

Prédécesseurs du parti: Association nationale radicale de 1835 et 1873.

Le parti compte 49 sièges au

Conseil National et 14 au Conseil des Etats.

Les radicaux ont connu leur période de gloire de 1848 à 1919, au cours de laquelle ils ont toujours eu plus de la moitié des sièges.

Les principaux journaux qui défendent la politique radicale sont:

La Neue Zürcher Zeitung (NZZ)

la Solothurner Zeitung

le Luzerner Tagblatt

le St. Galler Tagblatt

Les cantons où le parti a le plus de partisans sont ceux de Vaud, Lucerne et Zurich.

Les points principaux du programme du parti sont

1. la formation de capitaux privés permettant aux citoyens de se créer un 3ème pilier à côté de la prévoyance de l'état et de celle des patrons

2. le financement des frais d'hôpitaux

3. la protection de l'environnement par des mesures à court terme

III. Le parti démocrate-chrétien suisse, anciennement parti conservateur catholique (christlich-demokratische Volkspartei der Schweiz, ehemals katholisch-konservative Volkspartei)

Création du parti national: 1912

Les sièges: 45 au Conseil National, 18 au Conseil des Etats

Ce parti a su maintenir sa position, pratiquement inchangée depuis 1878, ce qui est certainement chose exceptionnelle pour un parti politique.

Les journaux principaux:

le Vaterland (Lucerne)

la Liberté (Fribourg)

les Neue Zürcher Nachrichten

Popolo et Libertà (Bellinzona)

Les cantons principaux: Lucerne et toute la Suisse Centrale, Fribourg, le Valais et St-Gall.

Les points principaux du programme:

consacrer des montants plus élevés du produit social brut pour la formation et la recherche, la santé publique et la sécurité sociale, l'environnement et la construction d'appartements, les moyens de transport, l'aide aux pays sous-développés.

IV. Le parti des paysans, artisans et bourgeois (Bauern-, Gewerbe- und Bürgerpartei)

Création du parti national: 1918

Les sièges: 21 au Conseil National, 3 au Conseil des Etats

Le journal principal:

Berner Tagblatt

Tableau des groupes pour la législature 1971

	Membres		
	Cons. nat.	Cons. d. Etats	Ensemble
Groupe radical-démocratique	49	16	65
Groupe démocrate-chrétien	45	17	62
Groupe socialiste	51	2	53
Groupe d. paysans, artisans et bourgeois	21	3	24
Groupe indépendant	16	1	17
Groupe libéral-démocratique	6	3	9
Groupe démocratique et évangélique . .	6	2	8
Groupe du Parti du travail	5	—	5
N'appartenant à aucun groupe	1	—	1
	Total 200	44	244

Les cantons principaux: Berne, Argovie

Les points principaux du programme: défendre les intérêts des groupements paysans, artisans et bourgeois et maintenir le nombre des représentants de ces classes.

V. L'Alliance des indépendants

(Landesring der Unabhängigen)

Création du parti national: 1935

Les sièges: 16 au Conseil National, 1 au Conseil des Etats

Le journal principal:

Die Tat (Zurich)

Les cantons principaux: Zurich, Lucerne, Berne.

Les points principaux du programme du parti sont: le respect des impératifs du développement de l'infrastructure, l'économie n'ayant que trop aidé à l'enrichissement de quelques-uns et trop peu servi la collectivité. A l'avenir, l'économie doit obtenir les meilleures réalisations possible sur le plan de la formation de la jeunesse, le soutien des personnes âgées, des malades et des déshérités. Dans l'ensemble on peut dire que ce parti se veut être une opposition constructive.

VI. L'union libérale-démocratique suisse (liberal-demokratische Union der Schweiz)

Création du parti national: 1893

Les sièges: 9 au Conseil National, 2 au Conseil des Etats

Les principaux journaux:

la Gazette de Lausanne

le Journal de Genève

les Basler Nachrichten

Les cantons: Genève, Vaud, Neuchâtel et Bâle Ville

Les points principaux du programme:

1. la liberté et la sauvegarde de l'homme en évitant tout ce qui peut créer le désordre et l'insécurité, les excès, les distorsions et les injustices

2. le jeu de l'économie libérale permettant de concourir au bien général et à l'épanouissement de l'individu

3. la prévoyance sociale en soutenant les trois piliers AVS, caisses professionnelles, épargne privée, aide de l'état.

L'union libérale-démocratique suisse, qui a joué un rôle particulièrement important jusqu'en 1919, se distingue par la qualité des journaux de son parti et de ses représentants.

III. Le parti des démocrates (demokratische Partei der Schweiz)

Création du parti en 1896, renouvellement en 1941

Les sièges: 6 au Conseil National, 3 au Conseil des Etats

Le journal principal: la Neue Bündner Zeitung (Coire)

Les cantons principaux: Grisons, Glaris, Zurich

Les points principaux du programme:

1. une politique structurée en faveur des régions économiquement faibles, pour éviter la création de grands centres et pour promouvoir les régions limitrophes

2. les chances égales en ce qui concerne la formation professionnelle

3. une assurance-vieillesse suffisante permettant une existence normale aux personnes âgées.

Dorénavant ce parti, dont les membres zurichois se sont rattachés au groupe radical, formera un parti faitier sous le nom de parti populaire suisse (schweizerische Volkspartei) avec le parti des artisans, paysans et bourgeois.

VIII. Le parti du travail (Partei der Arbeit)

Création du parti national: 1921

Les sièges: 5 au Conseil National

Le journal principal:

la Voix ouvrière (Genève)

Les cantons principaux: Genève, Bâle Ville, Vaud, Neuchâtel

Les idées principales: ce parti préconise une réorganisation fondamentale de l'AVS et a lancé une initiative à ce sujet.

IX. Le parti évangélique (evangelische Volkspartei der Schweiz)

Création du parti national: 1919

Les sièges: 3 au Conseil National

Les cantons principaux: Zurich, Bâle, Schaffhouse, Argovie, Thurgovie

Les points principaux du programme:

1. protection de l'environnement naturel, surtout par une recherche accrue dans ce domaine

2. lutte contre une concentration des pouvoirs sur le plan économique et par cela une meilleure protection de l'individu

3. prévoyance pour ceux qui sont mis en danger par les drogues, etc.

Unité dans la diversité

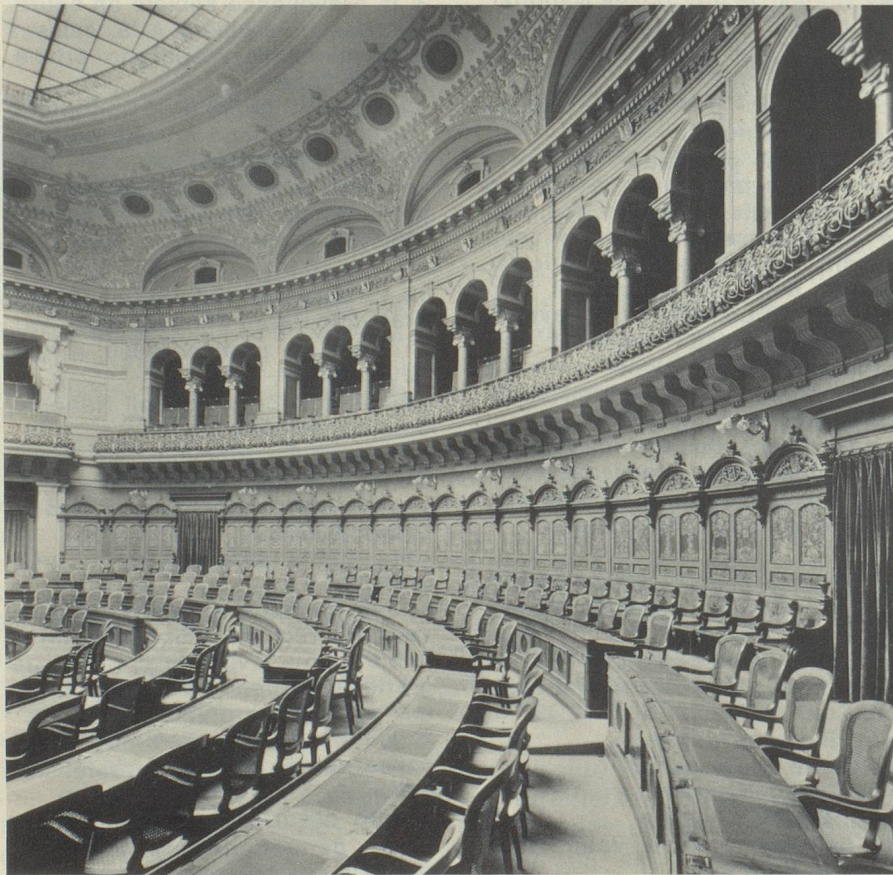
Les partis politiques en Suisse sont nés des droits étendus du peuple et le besoin de liberté des Suisses se traduit également par une grande liberté au sein des partis politiques. Nous ne connaissons en général pas de partis rigoureusement organisés ni de discipline formelle de vote; il existe en outre beaucoup de différences locales. Les radicaux de Berne ne peuvent pas être comparés sans autre à ceux de Zurich ou encore moins à ceux du Tessin où le libéralisme est plutôt à tendance confessionnelle et non économique, comme c'est le cas pour les cantons industriels. Même les socialistes, qui ne laissent qu'une autonomie relativement

restreinte à leurs sections cantonales, se voient obligés de céder à des particularités régionales. Et pourtant, nous n'avons en Suisse aucun parti qui se targue de représenter un certain groupe linguistique. En 1967, lors des dernières élections au Conseil National, la liste d'un «parti unitaire romand» n'a pas obtenu les suffrages escomptés, ce qui prouve qu'il n'y a pas coïncidence entre les frontières linguistiques et le rayon d'action d'un parti.

«Le principe de cette démocratie – a dit le grand historien et écrivain français André Siegfried – c'est d'être communale avant d'être cantonale et d'être cantonale avant d'être fédérale. La base est celle de l'autonomie locale.» C'est pourquoi presque toutes nos lois sont, plus que dans d'autres pays, le résultat de transactions entre les partis, les régions et les différentes cultures. Le gouvernement et la majorité sont obligés de faire de grandes concessions au régionalisme.

En général on peut dire que les partis se mélangent de plus en plus et les électeurs ne se différencient plus autant d'après leur profession et la classe sociale à laquelle ils appartiennent. Ainsi on voit des membres des professions libérales voter pour les listes socialistes et des ouvriers voter pour les listes radicales et même libérales; d'ailleurs certains partis dits bourgeois présentent aujourd'hui des programmes qu'autrefois seuls les socialistes auraient pu proposer.

Les élections parlementaires de fin octobre 1971 ont été particulièrement intéressantes; en effet un bon quart des membres du Parlement ne s'est plus représenté aux élections – ce qui n'est en soi pas exceptionnel. En outre l'introduction du droit de vote des femmes et le fait que ces élections n'ont lieu que tous les quatre ans (ce qui entraînera l'apport de nouvelles classes d'âge entre 20 et 24 ans) ont pour conséquence que le 60% des électeurs votera pour



la première fois lors d'élections au Conseil National.

Conclusion

Le Suisse est en général conservateur quant aux questions de personnes. S'il n'y a pas de raison majeure, il n'abandonne pas un parlementaire qui se représente aux élections. Ce conservatisme sert en quelque sorte de contrepoids aux grandes possibilités qu'ont les citoyens d'influencer les lois et la constitution. La même tendance sera-t-elle également valable pour les Suissesses?

A l'heure où nous écrivons ces lignes c'est encore la grande

inconnue et nous vous reparlerons de la question dans le numéro de février 1972.

Nous avons dit plus haut que moins de 10% des citoyens sont membres d'un parti politique et pourtant par le passé le 70% d'entre eux se présentait régulièrement et librement aux urnes lors des élections. Ils votent et revotent pour les partis connus – même s'ils n'ont pas toujours été satisfaits auparavant. On peut donc en déduire que les Suisses ont le Parlement qu'ils désirent et qu'ils y sont aussi bien représentés que possible.

Les sports en Suisse

Pour une fois, parlons un peu des sports d'été, en débutant par le **Water-Polo**. Dans cette discipline, le championnat suisse de ligue nationale s'est terminé par la victoire de Lugano, qui en battant le Genève-Natation par 7 buts à 4, s'est attribué pour la seconde fois le titre de champion suisse, classement final: 1. Lugano, 28 points, champion suisse. 2. Genève-Natation 24 points. 3. Horgen 20 points. 4. SW Bâle 14 points.

En **natation**, plue de records au championnat suisse de Locarno. En effet, ce n'est pas moins de 10 records suisses qui sont abaissés, soit 9 chez les dames et un chez les messieurs.

Chez les dames, Françoise Monot établit deux nouveaux records, soit en 800 mètres nage libre et 200 mètres libre, tandis que Margrit Thomet en 200 mètres papillon et Suzanne Wiesner en 200 mètres quatre nages en faisaient autant. Chez les messieurs, le Veveysan Jean-Philippe Genetti établissait un nouveau record national au 1500 mètres, tandis que le S.V. Limmat battait le record de Suisse du 4 fois 100 mètres quatre nages. Notons en passant que les Genevois remportent 10 titres de champion

suisse sur 19 attribués. Du bon travail pour les entraîneurs genevois Tony Ulrich et Nicolas Wildhaber.

Pour terminer Genève-Natation établissait un nouveau record national au 10×100 mètres nage libre et chez les dames la Suisse a été promue dans le groupe B de l'élite internationale.

Sur 4 et 2 roues. Jo Siffert au volant de sa BRM a triomphé dans le Grand Prix d'Autriche; il s'est ensuite classé deuxième au Grand Prix des Etats-Unis. Quant à Clay Regazzoni, il est sorti quatrième au Grand Prix d'Allemagne et sixième aux Etats-Unis. Le classement final du championnat du monde des conducteurs les voit respectivement quatrième avec 19 points et septième avec 14 points. Pour sa part, le Zurichois Xavier Perrot remportait la course de côte de Poillis.

Sur deux roues, le Suisse Rungg est champion d'Europe de la montagne sur 250 cmc.

En cyclisme à Saint-Moritz, la Suisse a remporté la course contre la montre des 100 kilomètres devant la Hollande, la France, etc. L'équipe suisse était composée de Bruno Hubschmid, Joseph Fuchs, Roland

et Hugo Schaer. Nos compatriotes se sont également montrés brillants au Tour de l'Avenir où ils ont enlevé trois étapes par Fuchs, Hubschmid et Schmied, le maillot vert du classement aux points (Hubschmid), la 5ème place du classement individuel (Thalmann) et la 3ème par équipes.

En athlétisme, W. Dössegger a remporté la course commémorative Morat-Fribourg (16,4 km) en établissant un nouveau record de l'épreuve (51' 04" 2; ancien record: 51' 11" 9)

En **boxe** la Suisse remporte une victoire surprenante contre Israël à Tel-Aviv, par 15 victoires à cinq devant 3500 spectateurs.

A l'**aviron** les régates du Rotsee, qui se disputent chaque année sur le lac des Quatre Cantons, nous ont fait constater les progrès de nos rameurs qui se sont inclinés de justesse face à la forte coalition étrangère. Notons les bons résultats de Bachmann (Lucerne) en skiff et de Dubs-Fischer en deux sans barreur.

Football. Après avoir disputé un match de barrage contre le FC Bâle et remporté à cette occasion le titre de champion suisse, le FC Grasshoppers a rencontré le champion de Finlande Reipas

Lahti; il a obtenu un résultat nul (1 à 1) en Finlande, avant de s'imposer très nettement à Zurich (8 à 0) et de se qualifier ainsi pour le deuxième tour.

Pour sa part, le FC Servette a battu Liverpool, à Genève, par 2 à 1 en Coupe des vainqueurs de coupe, mais il a dû s'incliner par 2 à 0 en Angleterre.

Enfin, notre équipe nationale l'a emporté par 4 à 0 sur celle de Turquie (buts marqués par Boffi, Odermatt, Künzli et Blättler).

Après la huitième journée, le classement du championnat suisse de football se présente comme suit: 1. Zurich, 14 pts. 2. Grasshoppers et Bâle, 12 pts. 4. Young Boys, 11 pts. 5. Winterthur, 9 pts. 6. Lausanne, Chaux-de-Fonds et Granges, 8 pts.

Georges Veluzat